Image not found or type unknown

Liquidation judicaire d'une sas

Par **fdk85**, le **29/12/2015** à **15:29**

bonjour je suis président d'une sas (55% des parts - mon associé à 45% des parts). l'entreprise sombre et nous avons décidé de cesser l'activité au 31/12/2015. nous avons liquider le stock mais cela ne suffira pas à couvrir les encours de la sas. Je souhaite demander une liquidation judiciaire mais mon associé s'y oppose car il a d'autres société. Il est également le propriétaire de la sci à qui notre société loue le magasin. Nous avons le même comptable et le même avocat (pour le moment ...). puis-je mettre la souhaiter en liquidation judicaire sans son accord ? merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés